



FRESSIES

Mars 2023 n° 117

Le P'tit Meutin

Infos pratiques

Mairie

- Heures d'ouverture au public :
Les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h.
- Téléphone : 03.27.79.91.13
- courriel : mairie.fressies@orange.fr
- Madame le Maire reçoit uniquement sur rendez-vous.

Ecole

- Téléphone : 03.27.79.95.15
- Adresse : 49, rue d'Aubencheul
- Courriel : ce.0591239b@ac-lille.fr

Assistantes Maternelles

Se rapprocher de la mairie pour connaître leurs coordonnées.

Horaires de la déchetterie (Blécourt)

- Lundi : de 9h à 13h
- Mardi : de 9h à 13h et de 14h à 18h
- Mercredi : de 9h à 13h
- Vendredi : de 9h à 13h
- Samedi : de 9h à 13h et de 14h à 18h

RGPD

(Règlement général de protection des données)

***N'oubliez pas de remplir
le questionnaire
qui vous a été remis
et de le déposer
en mairie***

LA VIE COMMUNALE - L'ETAT CIVIL

NAISSANCES

*de Noé LUC, fils de Renaud et de Charlotte LUC,
né le 9 décembre 2022 - 58 rue d'Héronville.*

*de Constant MASQUELIER, fils de Jean-Charles et de Léa MASQUELIER,
né le 7 mars 2023 - 142, rue du Marais*

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

DECES

*de Madame Anne COLSON, survenu le 13 décembre 2022
dans sa 54^{ème} année - 16 Grand rue.*

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille.



*Madame le Maire, les adjoints et les conseillers
de la commune de Fressies*

*ont le regret de vous annoncer le décès
de Madame Eliane Martinez, conseillère,
survenu le 20 février 2023*

dans sa 76^{ème} année - rue du Faubourg.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'arriver dans la commune, pensez à vous faire connaître en mairie.

Gymnastique à Fressies

Saison 2022/2023

L'association ENERGYM d'Abancourt organise à la salle des fêtes, tous les jeudis matin de 9h30 à 10h30, des séances de gymnastique accessibles à tous.

(Cotisation annuelle 30 € - inscription sur place)



PARKING DE LA SALLE DES FETES

En ce mois de janvier, ont débuté les travaux concernant la réalisation du parking de la salle des fêtes. Ils devraient être terminés pour le printemps.



SECURISATION DES RUES

Poursuite des aménagements en vue de l'amélioration des conditions de circulation dans la commune avec l'installation d'une chicane simple rue d'Aubenchœur et d'une chicane double Grand rue. Ceci afin d'inciter les automobilistes à la prudence et à respecter les vitesses.



Rue d'Aubenchœur

Grand rue



REMISE DES CARTES CADEAUX AU PERSONNEL MUNICIPAL



*Le samedi 17 décembre 2022,
Madame le Maire
et une partie du conseil municipal
ont remis, en mairie,
des cartes cadeaux au personnel communal
à l'occasion des fêtes de fin d'année.*

NOEL DES ENFANTS



L'arrivée du Père Noël



Le Père Noël et les membres du conseil...



... et du comité des fêtes.



*Le 17 décembre 2022 le Père Noël a fait un arrêt à
Fressies et a remis à tous les enfants sages de moins de 12
ans un cadeau offert par la mairie.*

*Cette manifestation s'est terminée par un spectacle
et un goûter offerts par le comité des fêtes.*

Merci à tous.



Le goûter à l'issue de la remise des cadeaux.

GESTION DES DECHETS

En application des nouvelles consignes de tri, déposées dans votre boîte aux lettres et afin de limiter les poubelles ménagères, merci de respecter la consigne suivante :
si votre poubelle (jaune) est trop petite, un container est à votre disposition près du cimetière (route d'Hem-Lenglet) pour vos cartons...



Benne pour déchets végétaux

Une benne réservée aux déchets végétaux, exclusivement, sera installée sur la place à compter du 8 avril 2023.

RAPPEL



Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Articles R632-1 du Code pénal et R541-76 du Code de l'environnement. Ces deux textes de loi considèrent les déjections canines sur la voie publique de la même façon que des ordures et font ainsi l'objet d'une contravention de 3^{ème} classe en cas de non-ramassage (450 €).

Le simple fait de se munir d'un sac et de ramasser les excréments pourrait éviter les désagréments causés et aider la commune à rester propre.

Boîtes à Livres



Vous avez lu un livre, il traîne sur une étagère... donnez le ... et prenez en un autre !

« C'est tout simple. Prenez, lisez, emportez et re-déposez des livres quand vous voulez, comme vous voulez ». *

Ce système d'échange est fondé sur le civisme. Bien entendu, si je prends un livre, je viens en déposer un autre sinon la boîte sera vide très vite! »

Deux boîtes à livres ont été installées devant la mairie.

*** Présence de livres pour enfants.**

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Le 9 décembre 2022

APPROBATION DU PROCES- VERBAL DE LA REUNION DU 18 NOVEMBRE 2022 :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

PROJET DE REQUALIFICATION DU TERRAIN DE FOOTBALL EN AIRE DE JEUX :

Par délibération n°69/2022 du 18/11/2022, le conseil municipal avait décidé de recourir aux services d'un maître d'œuvre pour le projet repris en objet.

Le cabinet ATC 59 a fait parvenir un plan d'implantation du projet ainsi qu'une estimation financière du coût des travaux : 344 265,00 € HT soit 413 118,00 TTC.

Afin d'assurer une gestion financière saine des finances de la collectivité, le conseil municipal décide de faire revoir le projet; le montant maximum sera de 300 000,00 € TTC.

TRAVAUX DE CREATION D'UN PARKING QUALITATIF ET D'UN LOCAL DE STOCKAGE DANS LE CADRE DU REAMENAGEMENT DU CENTRE BOURG :

La commune doit recourir aux services d'un architecte pour établir le dossier de permis de construire du local de stockage. Ce point ne peut être débattu et sera revu à la prochaine réunion car l'objet du devis plasm (AMO 2) n'est pas correct puisqu'il mentionne « Un local de stockage (illuminations, panneaux...) constitué de 6 bâtiments modulaires ».

DEMANDE DE PRÊT DE LA SALLE DES FÊTES :

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de réserver une suite favorable à la demande de Mr François GODIN, membre de l'Equipe d'Animation Paroissiale Sainte Claire de la Sensée qui sollicite le prêt de la salle des fêtes le samedi 7 janvier 2023 à l'occasion de la fête de l'Épiphanie.

Le 13 janvier 2023

APPROBATION DU PROCES- VERBAL DE LA REUNION DU 9 DECEMBRE 2022 :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

PROJET DE REQUALIFICATION DU TERRAIN DE FOOTBALL EN AIRE DE JEUX :

Par délibération n°84/2022 du 9/12/2022, le conseil municipal avait décidé de demander au cabinet ATC 59, maître d'œuvre de présenter une nouvelle étude du projet afin d'assurer une gestion financière saine des finances de la collectivité.

Vu les interrogations posées par le conseil municipal, à l'unanimité ce dernier a décidé de demander au maître d'œuvre, de venir présenter le projet.

TRAVAUX DE CREATION D'UN PARKING QUALITATIF ET D'UN LOCAL DE STOCKAGE DANS LE CADRE DU REAMENAGEMENT DU CENTRE BOURG (demande de permis de construire concernant le local) :

A l'unanimité le conseil municipal a retenu la proposition de plasm (AMO 2) : 2 400,00 € HT soit 2 880,00 € TTC.

COURRIER D'UN ADMINISTRATEUR CONCERNANT LA SECURITE DE LA RUE D'HERONVILLE :

Un courrier sera adressé à l'administré pour l'informer que sa requête a été présentée en réunion de conseil municipal ; que le dossier sera étudié, que la municipalité a commencé la mise en sécurité du village; Le conseil municipal insiste sur le fait que la vitesse excessive des automobilistes ne peut pas lui incomber.

COURRIER D'UN ADMINISTRATEUR CONCERNANT L'ECLAIRAGE PUBLIC :

Par délibération n°75/2022, les membres du conseil municipal n'avaient pas souhaité modifier les horaires d'éclairage public vu le coût d'une reprogrammation des luminaires et la faible économie prévisionnelle estimée par EITF. A l'unanimité le conseil municipal a maintenu sa décision de ne pas modifier l'éclairage public.

ACCUEIL DE LOISIRS 2023 :

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé d'organiser un accueil de loisirs et de confier sa gestion à l'IFAC du 17 au 21 avril 2023, du 10 au 28 juillet 2023 sur une base de 30 enfants et du 23 au 27 octobre 2023.

Toutefois un sondage sera organisé pour s'assurer qu'un nombre suffisant d'enfants est intéressé.

DEMANDE DE PRÊT DE LA SALLE DES FÊTES :

A l'unanimité le conseil municipal a décidé de réserver une suite favorable à la demande de Mr Jean-Charles MASQUELIER, Président de la société de chasse de Fressies les samedi 22 et dimanche 23 avril 2023.

Le 27 janvier 2023

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 13/01/2023 :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

PROJET DE REQUALIFICATION DU TERRAIN DE FOOTBALL EN AIRE DE JEUX :

Par délibération n° 69/2022 du 18/11/2022, le conseil municipal avaient décidé de recourir aux services d'un maître d'œuvre pour le projet repris en objet.

Le conseil municipal approuve le programme des travaux pour un montant total de : 233 535,00 € HT soit 280 242,00 € TTC.

Madame le Maire précise que si les subventions ne sont pas accordées, il conviendra de reporter ce projet.

.../...

TRAVAUX DE CREATION D'UN PARKING QUALITATIF ET D'UN LOCAL DE STOCKAGE DANS LE CADRE DU REAMENAGEMENT DU CENTRE BOURG :

Le conseil municipal retient la proposition d'EURL AC BATIMENT pour un montant de :
91 331,54 € HT soit 109 597,85 € TTC.

MISE EN SECURITE DE LA RUE DU MARAIS ET DE LA RUE D'HERONVILLE :

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à solliciter les services d'une AMO (Aide à la maîtrise d'œuvre).

FISCALITE DE LA CONTRIBUTION DECI - DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE :

Le Comité Syndical du SIDEN-SIAN a décidé de mettre en place la fiscalisation de la contribution de la commune soit (2 895,00 € TTC).

Le conseil municipal décide de ne pas refuser la fiscalisation.

REPARATION DU SAS DE LA SALLE DES FÊTES :

Le conseil municipal décide de faire procéder aux réparations du SAS, les boiseries étant fortement endommagées et de confier les travaux à la menuiserie Sancourtoise pour un montant de 11 120,00 € HT soit 14 814,00 € TTC.

LES COMPTES RENDUS COMPLETS PEUVENT ETRE CONSULTES EN MAIRIE

LES VŒUX DU MAIRE



Le 14 janvier 2023, en la salle des fêtes de Fressies, a eu lieu la cérémonie des vœux aux Fressinoises et Fressinois. En raison des restrictions sanitaires, c'était la première fois, depuis les élections de 2020, que cette manifestation a pu avoir lieu.

Après avoir accueilli les personnalités et les habitants, Madame le Maire leur a présenté ses vœux.

Puis elle a remercié le corps enseignant, le comité de parents d'élèves, le personnel communal, les sociétés de chasse et le comité des fêtes et de loisirs pour leurs actions au profit de Fressies et de ses habitants.

Elle a remercié également les services de l'Etat et du Département pour leur soutien technique et financier qui ont permis les réalisations déjà effectuées.

D'autre part Madame le Maire a remercié tous les membres du conseil municipal pour le travail réalisé et leur soutien.

Après avoir donné la parole aux quatre adjoints, elle a dressé la liste des projets pour cette nouvelle année, requalification du terrain de football, la poursuite de la mise en sécurité des rues du village, le devenir du presbytère et des parcelles rue de l'Eglise et rue d'Héronville.

La sympathique manifestation s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié.



Madame le Maire et le conseil municipal



Une partie de l'assistance

DATES A RETENIR

Nuit du 25 au 26 mars 2023

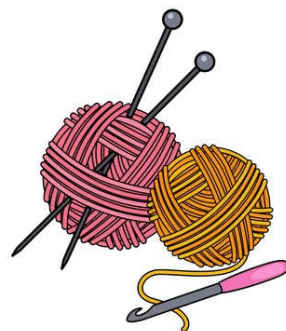
Passage à l'heure d'été - Il faut avancer d'1 heure - A 2h il sera 3h

Un club « AIGUILLES » (tricot, tapisserie, broderie...) destiné aux adultes et adolescents, pourrait être créé le samedi matin de 9h30 à 11h30 à Fressies d'ici quelques semaines, sur le principe d'échanges de savoir (pas de cours), et du plaisir de se retrouver quelques heures tout simplement.

Cela vous intéresse -t-il ?

Si OUI, faites le savoir en déposant vos nom et prénom en mairie de Fressies. (En fonction du nombre de personnes intéressées, le dossier associatif sera envoyé en préfecture.) A bientôt peut-être !

Christiane



Les Restaurants du Cœur - Centre de Féchain

La campagne d'ÉTÉ 2023 aura lieu un mercredi sur deux à compter du 05/04/2023 jusqu'au 18/10/2023.

Martine LUCAS au 06 62 02 43 91



MUTUELLE COMMUNALE



- Vous avez besoin de renseignements,
- Vous souhaitez changer de mutuelle,

la commune de Fressies a signé une convention de partenariat avec les Mutuelles AESIO et MOAT afin de faire bénéficier de conditions intéressantes à ses habitants .

AESIO

Une permanence sera assurée le mercredi
24 mai 2023 de 14h à 16h à la Salle des Fêtes de Fressies.

Bureau 20 avenue de la Victoire à Cambrai
Madame Delvallée - Tél : 03.27.83.16.53

MOAT

Une permanence sera assurée le mercredi
24 mai 2023 de 14h à 16h à la Salle des Fêtes de Fressies.

Mme Gourdin - Tél : 06.79.46.22.87



Pour vous aider dans toutes vos démarches

France Services se tient à votre écoute :

- **Camion bleu du Cambrésis à Neuville Saint Rémy,**
chaque 3^{ème} samedi du mois , place Edouard Lhotellier,
de 9h00 à 13h00 (jour de marché).

- **Camion bleu du Douaisis à Féchain,**
chaque 1^{er} mercredi du mois, 10 rue Louis Chantreau de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.
Consultez les dates exactes des permanences sur info.lenord.fr

- **Bureau permanent à Iwuy,**
35 bis rue Foch - Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h15.
Fermé le mercredi après-midi.
Tél : 03.27.74.78.45 - Courriel : franceservices.iwuy@outlook.fr